



Église construite en 1892



[Voir le site](#)

SEMAINES DU 3-10-17-24 FÉVRIER 2019
PAROISSE de SAINTE-CÉCILE DU BIC

Dimanche 3 février 2019 4^e dimanche du temps ordinaire

11h00 : 10^e anniversaire du décès de M. François Berger

Extérieur :

10^e anniversaire de décès de M. Gérard Michaud – Gisèle et les enfants
 Feu Madeleine Lagacé et feu Léonard Côté – Micheline Côté
 Feu Annette Gosselin et pour les âmes du purgatoire -- La Succession
 Feu Mariette Labonté – Reine Côté

Mercredi 6 février 10h30 : Résidence des Iles

Feu Annette Gosselin et pour les âmes du purgatoire – La Succession

Samedi 9 février : 5^e dimanche du temps ordinaire

16h00 : Feu BMarie-Paule Bélanger– Rita et Gilles

Extérieur

Feu Robert Parent –Cécile et Micheline Bérubé
 Feu Annette Gosselin et pour les âmes du purgatoire – La Succession

Dimanche 17 février 6^e dimanche du temps ordinaire

11h00 Parents défunts – Andréa Cloutier

Extérieur : Feu Estelle Banville – Gérard Caron

Feu Annette Gosselin et pour les âmes du purgatoire – La Succession
 Feu Denis Gagnon – Gaétane et Germain Ouellet

Dimanche : 24 février 7^e dimanche du temps ordinaire

11h00 Messe anniversaire du décès de M. Marcel Parent

Extérieur :

Parents défunts – Martin Côté
 Parents défunts – Mona et Jocelyn
 Feu Annette Gosselin et pour les âmes du purgatoire – La Succession

=====

Attention ! Attention ! : Veuillez noter que le bureau de la Fabrique du Bic est déménagé à la Salle Sainte-Cécile (sous-sol de la sacristie). L'entrée est à l'arrière de l'église.

=====

CAPITATION 2019

La CAPITATION est le principal revenu et soutien pour votre Fabrique. Ceci aide fortement à gérer les comptes de la Fabrique. Un gros MERCI à tous ceux et celles qui ont encore à cœur la survie de notre église paroissiale et qui y contribuent financièrement.

Merci de votre bonne collaboration.

PAR PERSONNE : 50 \$ ENTRETIEN : 20 \$ CHAUFFAGE : 30 \$ DON : à votre discrétion

FAMILLE : 100 \$ ENTRETIEN : 40 \$ CHAUFFAGE : 30 \$ DON : à votre discrétion

Vous pouvez payer au bureau de la Fabrique, à la Caisse Populaire Desjardins du Bic, dans une enveloppe dans la quête du dimanche, dans la boîte à « courrier » dans la porte du bureau ou par la poste. Merci.

Lampes du Sanctuaire		Lampes à la Vierge	
3 février	Sylvie et Jean-Yves Barrette	3 février	Céline et Camilien Beaulieu
10 février	Une paroissienne	10 février	Nicole Michaud
17 février	Margot Côté	17 février	Agathe Côté
24 février	Réjeanne et Viateur Fournier	24 février	Roger Garon

Lampes à St-Antoine		Lampes à St-Antoine	
2019-02-03	Charles Landry	2019-02-12	M.S.B.
Lampes au St-Frère-André		Lampes au Sacré-Cœur	
2019-02-24	Monique Lévesque	2019-02-17	MSB

Parents défunts

3 février	Feu Johanne et Martin Dubé	Maman et Papa
	Feu Jeannette Brière et feu Charles Auguste Bérubé	Mario Bérubé
	Parents défunts	Micheline Lévesque
	Feu André et Diane Brière	La famille
10 février	Parents défunts	Micheline Lévesque
	Feu André et Diane Brière	La famille
	Feu Roger Bérubé	Sa famille
	Parents défunts	Gertrude Brillant
17 février	Feu Claire Gagné	Josée Noël et Firmin Beaulieu
	Feu André et Diane Brière	La famille
	Gaston, Ghislain et Félix Landry	Madeleine Doucet
	Parents défunts	Micheline Lévesque
24 février	Parents défunts	Denise et Claude Dionne
	Parents défunts	Micheline Lévesque
	Feu André et Diane Brière	La famille
	Parents défunts	Huguette Parent et Gilles Rousseau

Date		Quête	Lampes	Prions	St-Antoine	Funéraille	
8 déc.			34.00\$	1.00\$		255.25\$	
16 déc.		393.20\$	44.45\$	7.00\$			
23 déc.		342.85\$	40.00\$	7.00\$			
24 déc.	16h30	826.75\$	41.75\$				
24 déc.	20h00	1620.05\$	122.00\$	7.10\$			
30 déc.		381.20\$	47.25\$	11.35\$	4.80\$		
1 janv.		403.85\$	28,80\$	3.10\$	10.00\$		
6 janv.		342,80\$	51.00\$	7.40	4.00\$		
8 janv.						262.75\$	

Nous recommandons à vos prières :

Mme Thérèse Michaud, décédée à la maison Marie-Élisabeth, le 2 janvier 2019, à l'âge de 90 ans et 11 mois, demeurant à Rimouski (Le Bic) autrefois de St-Valérien, épouse de feu Albert Chassé. Les funérailles ont été célébrées le mardi 8 janvier 2019, en l'église Sainte-Cécile-du-Bic et de là au cimetière de Saint-Valérien. Elle était la mère de Céline (René), Jean-Yves (Diane), Léonide (Odette), Daniel (Ginette) et Rosaline (Jean-Yves), et de feu Pierre-Paul et de feu Alain. Elle était la sœur de Marie-Rose et François (Yvette).

Toutes nos condoléances aux parents et amis touchés par ce deuil.

ACTIVITÉS DE M. LE CURÉ FÉVRIER 2019

Mardi 5 février 14 h assemblée de fabrique à Saint-Valérien

Mercredi 6 février 10 h 30 messe à la Résidence des Îles

Mercredi 6 février 19 h comité de la formation des candidats au diaconat permanent.

Samedi 9 février 9 h journée de formation des candidats au diaconat permanent à Rimouski

Dimanche 10 février appel décisif à la messe de 11 h à Saint-Eugène

Mercredi 13 février 10 h 30 messe au Domaine des Érables

Lundi 18 février 19 h 30 préparation au baptême à Saint-Fabien

Mercredi 20 février 19 h, assemblée de fabrique de Sainte-Cécile du Bic

Mardi 26 février assemblée des délégués des Jardins Commémoratifs Saint-Germain.

APPEL DÉCISIF

Un baptême d'adulte est célébré après une préparation étalée sur un ou deux ans. Les rites du baptême sont répartis sur une série de messes dominicales au lieu d'être concentrés en une seule célébration comme pour les petits enfants. Le baptême des adultes est réservé à l'évêque diocésain, mais tout prêtre peut le célébrer avec sa permission. Mgr Denis Grondin sera à l'église de Saint-Eugène dimanche 10 février à la messe de 11 h pour accomplir un rite important du baptême d'Angéline Vincent : l'appel décisif. Angéline a terminé le parcours des catéchèses, elle est entrée dans une période de discernement de deux mois, elle va solennellement marquer sa progression en répondant à l'évêque qui l'appelle au baptême au nom de Jésus. D'autres étapes vont suivre pendant le carême. Le baptême d'Angéline est prévu à la veillée pascale du 20 avril prochain.

PROCHAINE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME

Elle aura lieu le **lundi 18 février à 19 h 30** à la salle Ernest Simard de l'église de Saint-Fabien

(Sous-sol de l'église)

CONSEIL DE PASTORALE DE SECTEUR

Le conseil de pastorale du secteur a adopté un calendrier d'activités qui lui évite de tenir des réunions en hiver. La prochaine réunion du conseil de pastorale aura lieu le mercredi 3 avril au Bic.

CARÊME ET MERCREDI DES CENDRES

La messe des cendres aura lieu à la Résidence des Îles mercredi 6 mars à 10 h 30. Mercredi des cendres et vendredi saint, les catholiques de 18 à 59 ans sont invités à jeûner et, de 14 à 59 ans, à s'abstenir de viande. Ce sont les seuls jours de pénitence de l'année.

FIN DES ABSOLUTIONS COLLECTIVES

Monseigneur Pierre-André Fournier a mis fin aux absolutions collectives dans notre diocèse en 2009. Par la suite, il avait dit aux prêtres d'user de leur jugement quant à la possibilité d'en tenir pour l'avent et le carême. À partir de ce moment j'ai commencé à célébrer une seule absolution collective pour tout le secteur afin de garantir une plus grande affluence et ainsi justifier sa tenue. Depuis deux ans les assistances ont grandement décliné. Il ne m'est plus possible de justifier une absolution collective par le nombre des pénitents. C'est pourquoi il n'y aura plus d'absolution collective dans nos paroisses. Jean-François Mélançon

Salutations chaleureuses à chacun(e),

Tu as besoin de réconfort, de Paix, de goûter à l'Accueil et à l'Amour de Dieu...

Viens ici près de Jésus qui t'aime, bien vivant dans le * **Très Saint Sacrement.**

Adoration silencieuse Tous les vendredis 9.15 à 10.30

P'tite Chapelle Grand Séminaire au 49, St-Jean-Baptiste O.

Soyez les bienvenu(e)s .Au nom des Pêcheurs de Perles Gardienne : Francine

Lucie Suzanne 418-736-5680 dhatier@globetrotter.net

Les Pêcheurs de Perles

***La Vierge Pèlerine Notre Dame de la Guadelupe, Mouvement apostolique missionnaire de la Vie, de la Famille, des Vocations, au service de l'Église et béni par le Saint Père**

Notre très douce et attentive Maman Marie envers nous chacun de Tes enfants,

Tu nous fais l'honneur de visiter discrètement déjà un grand nombre de familles.

Nous avons ce privilège de Te recevoir chère Notre Dame de la Guadelupe,

Notre Mère enceinte et protectrice de toi, de moi :

«...Ne suis-je pas là, Moi qui suis ta Mère? N'es-tu pas sous ma protection?...»

_ Oui, si dans ton cœur que tu aimerais Me connaître davantage et (ou) tu sens ce désir de M'accueillir dans ta demeure, n'hésite pas à t'informer et à Me permettre de te visiter.

Merci à vous gardiens pour le soutien de chacun de votre groupe et pour la promotion de ce bel apostolat !

Info: Gardien(ne)s:1er gr. Francine Ouellet 721-2969 / 2e gr. Hélène et Denis 724-7450 / 3e gr. Martine 731-1733

4e gr. Claire et Jacques A.723-8217 / 5e gr. Marie-Anne et Germain 725-3645 / 6e gr. Susie et Luc 722-7973

Francine, Susie, Suzanne dhatier@globetrotter.net